APPEL À UN ENGAGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

PISTES D'ACTIONS POUR CONSTRUIRE UN AVENIR INTERGÉNÉRATIONNEL



MEMORANDUM ÉLECTIONS COMMUNALES DU 13 OCTOBRE 2024

Le RIBF est le Réseau de l'Intergénération en Belgique Francophone.

L'ensemble des membres de ce réseau est composé d'institutions engagées dans la construction de liens entre différentes générations et le changement des représentations à l'âge.

Ce mémorandum a été réalisé par Entr'âges ASBL et les membres du Réseau de l'Intergénération en Belgique Francophone. Il est le fruit d'échanges et de partages d'expériences de terrain. Grandir et vieillir ensemble ? Pour certains une utopie, pour d'autres un réel levier pour garantir l'égalité et le respect de toutes les générations.

Nous expérimentons la vie dans un continuum de générations évolutives et fondatrices de nos propres existences¹. C'est par l'entraide et la transmission que nos récits témoignent d'une interdépendance exemplaire en faveur de la cohésion entre les générations.

Pour autant, nous nourrissons une vision galvaudée des liens entre les générations : "écart", "lutte", "fracture" entre les générations. Comment sortir de cette perception et envisager avec confiance la

coexistence des générations ? Comment identifier leurs intérêts communs et mettre en lumière leurs besoins et leurs forces mutuelles ?

Dans cette vision. ce mémorandum se veut un « Appel à un engagement intergénérationnel* » destination des représentant.es et chargé.es de projets communaux, à celles ceux qui veulent faire de leur commune un lieu de cohésion et d'échanges entre les générations.

Des « pistes d'actions » font aussi de ce mémorandum un outil pour dessiner un paysage social plus inclusif, plus respectueux, plus interactif et solidaire entre les âges.

_

¹ <u>L'arc de vie : un concept pour penser et pour agir</u> <u>l'intergénérationnel | Cairn.info</u>

POURQUOI UN ENGAGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL?

- Pour accueillir au mieux les changements démographiques annoncés par l'Observatoire Mondial de la Santé ². D'ici 2050, les personnes de plus de 60 ans verront leur population doubler. Pour leur garantir l'accès à des droits fondamentaux, il est nécessaire de favoriser l'implantation de services et d'institutions qui facilitent l'inclusion et l'autonomie³ des personnes âgées et réduisent le cloisonnement des générations.
- Pour construire une commune apaisée et sécurisante dans laquelle le bien-être et la santé* de tous les habitants, quel que soit leur âge, sont prioritaires. Un territoire où il est agréable de grandir et de vieillir ensemble, en se sachant soutenus, reconnus et valorisés.
- Pour renforcer la participation active de toutes les générations grâce au développement de nouvelles idées et alternatives, visant les liens de réciprocité, dans les domaines de la mobilité, de l'habitat, de l'éducation, de la culture, de la santé mentale, physique et sociale.
- Pour combattre l'âgisme* et changer les représentations fondées sur l'âge⁴. En Europe, les discriminations basées sur l'âge sont la première cause des ségrégations, avant le sexisme et le racisme. Les stéréotypes et les comportements âgistes touchent les personnes jeunes et âgées dans tous les domaines de la vie (emploi, santé, etc.). Ce phénomène réduit les solidarités entre les générations⁵.

² Vieillissement et santé (who.int)

³ agemanifesto2024_fr.pdf (age-manifesto.eu)

⁴ <u>Voter pour des communes où il fait bon vieillir - Amnesty International Belgique</u>

⁵ Rapport mondial sur l'âgisme (who.int)

LES BÉNÉFICES D'UN ENGAGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL



RENFORCER L'ESPRIT D'ENTRAIDE ET DE TRANSMISSION SUR SON TERRITOIRE.



SOUTENIR LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS À TOUS LES ÂGES



ACCROITRE UN SENTIMENT D'APPARTENANCE ET DE COHÉSION DANS SON MILIEU DE VIE.



DIMINUER LES COMPORTEMENTS ET LES REPRÉSENTATIONS ÂGISTES.

NOS PISTES D'ACTIONS

COMMENT ENGAGER SA COMMUNE DANS L'INTERGÉNÉRATIONNEL?



- + SENSIBILISER
- + AGIR EN RÉSEAU
- + (RÉ)AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS ET LES INSTITUTIONS
- + GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ

SENSIBILISER

- En travaillant étroitement avec des institutions qui œuvrent à renforcer les liens entre les générations et à déconstruire les stéréotypes fondés sur l'âge. Exemples : des ateliers de sensibilisation à l'âgisme auprès des établissements scolaires / des évènements culturels ou sportifs visant la participation mutuelle de plusieurs générations / l'organisation d'un « salon de l'intergénération ».
- En organisant et en soutenant des campagnes de sensibilisation à l'âgisme et à la promotion des liens intergénérationnels.

 Exemples: campagne <u>Droits des ainés Amnesty International Belgique</u> / campagne mondiale contre l'âgisme de l'OMS <u>global-campaign-to-combatageism---toolkit---fr.pdf (who.int)</u> / la SIG: <u>Semaine de l'Intergénération Favoriser et valoriser les initiatives près de chez vous (semainedelintergeneration.be).</u>
- En mettant les thématiques des mémoires, de l'héritage et des transmissions au cœur des programmes interculturels et d'appels à projet.

Exemples : organiser des évènements publics intergénérationnels autour des traditions et des fêtes culturelles / organiser des ateliers de transmissions et de témoignages de parcours de vie professionnelle à des étudiants.

En multipliant l'organisation d'évènements conviviaux favorisant le décloisonnement et la visibilité de toutes les générations entre elles. Exemple : des brocantes, une fête des voisins, des projections estivales, des concerts publics, etc.

 En finançant la création d'espaces d'accueil, d'écoute et de solidarité entre les âges

Exemples : ouvrir une « maison des Familles » ou une « maison des Générations » offrant un programme d'activités destinées aux parents, enfants, grands-parents, etc.

AGIR EN RÉSEAU

• En décloisonnant les services communaux et en favorisant leurs collaborations.

Exemples : créer des projets intergénérationnels entre le Service à la jeunesse et le Service des ainés.

- En instaurant des Conseils Consultatif Communaux des Ainés (CCCA*) et des Conseils Consultatifs Communaux à la Jeunesse (CCCJ*) en charge de construire des actions intergénérationnelles.
- En renforçant les partenariats entre les services communaux et les associations œuvrant pour la création de liens intergénérationnels.

 Exemples: un projet d'entraide entre voisins et voisines dans un Service d'Aide à Domicile / une alternative à la mobilité pour les PMR (vélo triporteur, covoiturage solidaire) / un programme de tutorat* intergénérationnel dans un CPAS / des ateliers de transmissions intergénérationnelles dans un centre culturel.

(RÉ)AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS ET LES INSTITUTIONS

• En restaurant les infrastructures et équipements qui facilitent la mobilité des PMR* et la convivialité pour tous les âges.

Exemples: installer des rampes d'accès aux chemins attenants aux parcs, aux places et aux lieux culturels / améliorer les marquages aux sols, les signalétiques pour les PMR / restaurer les trottoirs et rues pavées / renforcer la présence de jeux pour les enfants et les adultes dans les parcs / augmenter la présence d'infrastructures d'ombrage, des mobiliers de repos et de rencontres aux abords d'écoles, des MR*et MRS* ou des centres culturels ou sportifs.

• En s'engageant dans le développement d'habitats intergénérationnels et solidaires

Exemples: créer un appel à projet subsidié pour la rénovation et le réaménagement d'un (futur) habitat intergénérationnel / collaborer avec les Agences Immobilières Sociales (AIS*) / porter une attention particulière aux freins financiers des habitant.es d'un lieu intergénérationnel comme le statut de cohabitant*

 En mettant des espaces communaux (écoles, MR, MRS, centres culturels...) à disposition pour des asbl et pour des citoyens porteurs de projets intergénérationnels.

Exemples : ouvrir les cantines scolaires à des personnes plus âgées vivant à proximité / organiser une fête des voisin.es dans les jardins d'une MR / organiser les activités parascolaires en mixité d'âge dans des centres de jour.

 En installant davantage de dispositifs visant le bien-être de tous les âges dans les espaces publics.

Exemples : création d'une « care zone*» pour les PMR et enfants en bas âge (allaitement / table à langer) / présence de toilettes publiques entretenues et non mixtes, adaptées également aux enfants / veiller à la propreté dans la commune et à l'accessibilité à l'eau potable (fontaine à eau).

• En s'engageant dans le développement de « tiers lieu* » visant la rencontre, les échanges et les services d'entraide entre habitants de toutes générations.

Exemples: ouvrir régulièrement les salons des MR pour des aides aux devoirs, des cours du soir, des ateliers créatifs / mobiliser les cafet'sociales en lieux d'échanges de savoirs et de services.

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ

- En portant une attention particulière à la diversité des moyens de communication des activités et des évènements d'une commune.

 Exemples : des guichets physiques ouverts / des sites web et des réseaux sociaux / des publications dans des revues associatives ou communales / un affichage au sein d'institutions et d'habitats partagés / des appels téléphoniques, etc.
- En mettant en place un service de transport spécifiquement destiné aux lieux culturels et sportifs.
 Exemples: une navette, accessible financièrement et adaptée aux PMR, proposant divers arrêts tels qu'un théâtre, un centre culturel, une bibliothèque, un club de sport, une piscine, etc.
- En octroyant une aide communale pour soutenir des projets socioculturels intergénérationnels portés par des citoyens.

 Exemples: aide au réaménagement d'espaces partagés privés (jardin, salle polyvalente, cour en ilot...) / aide à la création de potagers collectifs et accessibles PMR / aide à l'équipement adapté d'un évènement intergénérationnel dans l'espace public.
- En finançant la création de services facilitant la mobilité de tous les âges. Exemples : créer une plateforme web (et une version imprimée) centralisant et identifiant tous les types de transport solidaire (accessibilité, horaire, coût, contact téléphonique, etc.) / ouvrir une « Maison de la mobilité » proposant des informations et des solutions alternatives pour se déplacer autour de chez soi.

GLOSSAIRE DU MEMORANDUM

AIS: Abréviation de Agence Immobilière Sociale. Elles sont des organismes à finalité sociale agissant comme intermédiaires entre les propriétaires et les candidats-locataires ayant des revenus précaires et modestes qui sont à la recherche d'un logement. L'objectif principal des AIS est de (ré)introduire des logements salubres dans le circuit locatif au bénéfice des ménages à revenus modestes. M'informer auprès d'une agence immobilière sociale (AIS) pour obtenir de l'aide dans ma recherche et dans l'attribution de mon logement (wallonie.be)

ÂGISME: Selon l'OMS l'âgisme regroupe les stéréotypes (la façon d'envisager l'âge), les préjugés (ce qu'inspire l'âge) et la discrimination (la façon de se comporter), dont on est soi-même victime ou dont autrui est victime en raison de l'âge. <u>Vieillissement: l'âgisme (who.int)</u>

CARE ZONE: une « care zone » pourrait être décrite comme un espace partagé en rue, ouvert, couvert, sécurisé, propre, calme et facile d'accès, tant pour une personne à mobilité réduite désirant se reposer quelques minutes sur son trajet que pour une famille qui doit s'occuper de son enfant en bas âge (allaitement, table à langer...).

CCCA: Abréviation de Conseil Consultatif Communal des Ainés composé de citoyens et de citoyennes volontaires, de plus de 65 ans. <u>Savez-vous ce qu'est un</u> CCCA et pourquoi il est important d'en faire partie? - Liages

CCCJ: Abréviation de Conseil Consultatif Communal de la Jeunesse. Moins connu et moins développé, certaines communes initient ce projet et sollicitent les idées de personnes jeunes (dès 13 ans) au sein de l'administration.

Description des activités et composition du conseil — Ville de Limbourg (ville-limbourg.be)

INTERGÉNÉRATIONNEL: On peut définir l'intergénérationnel comme l'ensemble des échanges tissés entre des personnes de différentes générations, de manière spontanée ou plus formelle. Reposant sur la transmission d'expériences et de savoirs, cette notion implique une forme de réciprocité afin que chaque génération puisse y trouver un intérêt. <u>L'intergénérationnel, une</u> chance pour l'avenir! de Carole Gadet - Grand Format - Livre - Decitre

MR _ MRS : Abréviation Maisons de Repos (MR) et de Soins (MRS). Elles prennent en charge de manière permanente des personnes qui nécessitent des soins lourds, des services et de l'aide à la vie journalière. Il existe des maisons de repos qui privilégient et agissent en faveur des liens et échanges intergénérationnels. Maison de repos et de soins | AVIQ.

PMR: Abréviation qui désigne les personnes à mobilité réduite. Par personne à mobilité réduite, il faut entendre toute personne confrontée à la difficulté de se déplacer et soumise à des obstacles qu'elle ne peut surmonter seule ou très difficilement. Personnes à mobilité réduite (wallonie.be) / Les PMR à Bruxelles | Bruxelles Mobilité (mobilite-mobiliteit.brussels).

SANTÉ: Selon l'OMS la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Constitution (who.int)

STATUT DE COHABITANT: Selon la Ligue des Droits Humains <u>Cour</u> <u>constitutionnelle: reconnaîtrait-elle enfin le caractère discriminant du statut cohabitant? (liguedh.be)</u>

TIERS LIEU: Le terme tiers-lieu (traduit de l'anglais "third place") fait référence à des lieux de sociabilité qui ne sont ni le domicile (first place), ni le lieu de travail (seconde place. Il peut se définir comme un espace ouvert où tous et toutes peuvent travailler, s'approprier des savoirs ou tout simplement se rencontrer. Véritable levier d'innovation grâce aux projets collaboratifs qu'il encourage, le tiers-lieu peut proposer des espaces, des services, des équipements, des conseils, ou même des ateliers et des évènements.). Le tiers-lieu des tiers-lieux - Be.tiers-lieux (be-tiers-lieux.fr) / [HabLab] Comment créer un Tiers-Lieu? – HabLab

TUTORAT: Le tutorat est l'organisation d'un accompagnement formatif entre deux personnes. Nous pouvons parler de « tutorat inversé » lorsque l'un et l'autre s'enseignent mutuellement, quel que soit l'âge ou l'ancienneté professionnelle. Qu'est-ce que le tutorat? — Site (tutorats.org)



Coordonné par l'ASBL Entr'âges, le Réseau de l'Intergénération en Belgique Francophone, vous guide et vous conseille.

Contactez-nous à info@entrages.be







